

• À partir du 1^{er} janvier 2019 ... p 4-5

Une nouvelle carte pour accéder en déchèterie



• INITIATIVE(S) ●●● P3

41 % DE DÉCHETS EN MOINS DANS LES SACS NOIRS DES FOYERS TÉMOINS

• ZOOM SUR ●●● P7

LE COMPOSTAGE, QUE DES AVANTAGES !

• NOUVEAU ! ●●● P8

LES SACS PASSENT AU JAUNE AVEC LIENS COULISSANTS

Les déchèteries collectent désormais près d'un déchet sur deux produits par les ménages, elles constituent 40 % du coût du service. Il est donc important de mettre en place des outils performants qui permettent de réguler et d'optimiser l'utilisation de ces sites.

Dans cet objectif, à compter du 1^{er} janvier 2019 un **PASS déchets** sera nécessaire pour accéder en déchèterie et également pour obtenir des sacs de collecte ou enregistrer les achats de compost. L'informatisation de ces données est une nécessité pour rendre leur transmission et leur traitement plus efficaces.

La mise en place du PASS déchets est une première étape dans le processus global d'évolution de nos services afin d'atteindre les objectifs ambitieux de la Loi de Transition Énergétique.

À ce titre, au cours du printemps, nous avons organisé 6 réunions publiques de concertation auprès de la population et des élus pour recueillir vos avis et vos idées. Enrichis de ces échanges, nous poursuivons donc notre réflexion sur la tarification incitative, le tri à la source des biodéchets ou encore la modification de certains modes et fréquences de collecte. Sur ces sujets, un schéma d'ensemble pourra être choisi, je l'espère, au cours du 1^{er} trimestre 2019.

Plus que jamais, le SIMER œuvre pour réduire et valoriser nos déchets, mais pour cela l'engagement de chacun d'entre nous est indispensable.

Ernest Colin,
Président du SIMER



• DÉCHÈTERIES à l'heure d'hiver



A partir du 1^{er} novembre 2018, les horaires d'ouverture des déchèteries passent en période hivernale, avec une ouverture à 9 h et une fermeture à 17 h selon votre déchèterie.

→ Consultez les jours d'ouverture de votre déchèterie sur notre site www.simer86.fr

• COLLECTE en cas de jours fériés



La collecte est assurée normalement les jours fériés sauf les 1^{er} mai, 25 décembre et 1^{er} janvier. Si vous êtes habituellement collectés le mardi, les collectes des 25 décembre 2018 et 1^{er} janvier 2019 seront reportées comme suit :

Charroux, Genouillé, Lussac-les-Châteaux collecte du matin	lundis 24 et 31 décembre matin
Gouex, La Chapelle-Viviers, Lussac-les-Châteaux collecte l'après-midi, Mazerolles, Sillars	lundis 24 et 31 décembre après-midi
Queaux, Le Vigeant, Moussac-sur-Vienne rive gauche	jeudis 27 décembre et 3 janvier matin
Chauvigny 1 passage/semaine, Lizant, Moussac-sur-Vienne rive droite, Nérignac, Persac, Saint-Macoux, Voûlème	vendredis 28 décembre et 4 janvier après-midi

Pour les communes collectées 2 fois par semaine, la collecte du mardi n'est ni assurée ni reportée.

• RETOUR SUR L'ANNÉE 2017 les chiffres marquants



548 kg

de déchets produits en moyenne
par habitant en 2017

- 4 kg / hab par rapport à 2016



50 %

de déchets valorisés en 2017
(hors gravats)

+ 1 point par rapport à 2016

41 % DE DÉCHETS EN MOINS DANS LES SACS NOIRS DES FOYERS TÉMOINS

Bilan de l'opération mes poubelles presque parfaites



L'opération menée par le SIMER auprès de 21 foyers s'est déroulée au printemps 2018.

En adoptant des gestes simples, les foyers ont **diminué** leur production d'ordures ménagères **de 41%** (sacs noirs).

Les actions ayant le plus d'impact sur le poids de nos sacs noirs sont **le compostage des déchets organiques et les changes lavables**.



Durant ces 4 mois, plusieurs ateliers ont été proposés aux foyers pour adopter de nouveaux gestes :

- broyage de végétaux,
- fabrication de produits ménagers et cosmétiques,
- découverte du compostage et de la permaculture.

Une opération qui prouve que l'on peut **réduire nos déchets simplement !**

L'agenda ●●●

- VISITE DU CENTRE DE TRI ET DE LA
-
- PLATEFORME DE COMPOSTAGE

Venez visiter nos installations et découvrir ce qu'il advient de vos déchets à l'Eco-Pôle.

- le mercredi 31 octobre 2018 à 10 h
- le mercredi 14 novembre 2018 à 10 h
- le mercredi 12 décembre 2018 à 10 h

Visite gratuite, enfants à partir de 7 ans.
Inscription obligatoire au 05 49 91 96 42 ou animation.territoires@simer86.fr



- SEMAINE EUROPÉENNE
- DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

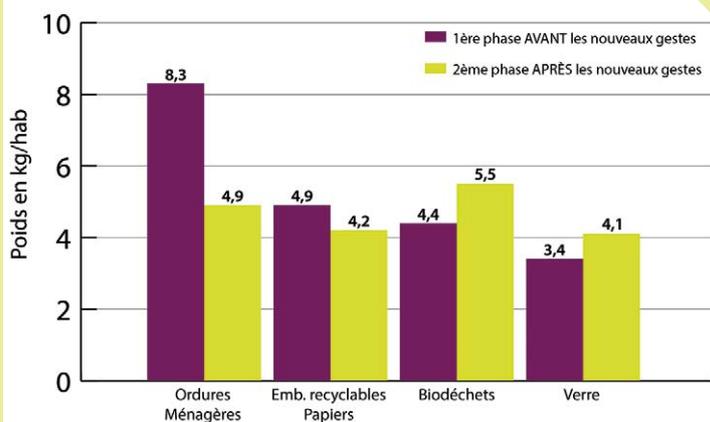
À l'occasion de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, venez faire broyer vos déchets verts en déchèterie et repartez avec du broyat pour votre jardin.

- le samedi 17 novembre 2018 - 14 h à 17 h à la déchèterie de Montmorillon
- le mercredi 21 novembre 2018 - 14 h à 17 h à la déchèterie de Civray
- le samedi 24 novembre 2018 - 14 h à 17 h à la déchèterie de Chauvigny
- le mercredi 28 novembre 2018 - 14 h à 17 h à la déchèterie de Pleumartin

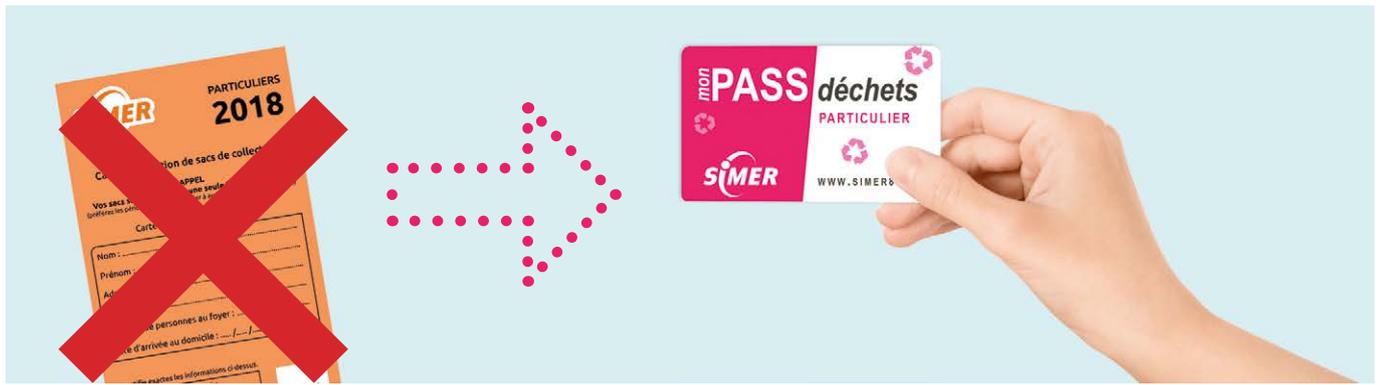
Retrouvez le programme complet des actions proposées par le SIMER sur le site www.simer86.fr



La production de déchets des foyers avant et après l'adoption de nouveaux gestes

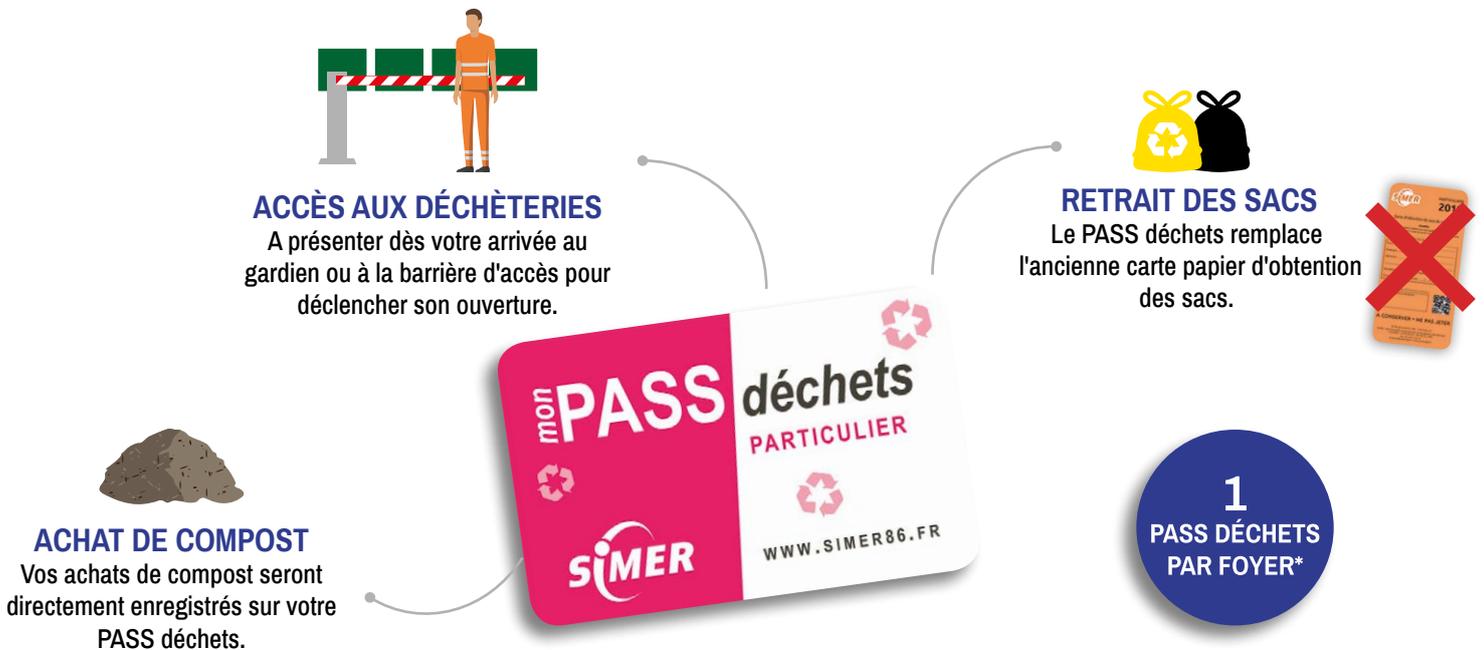


À partir du 1^{er} janvier 2019, une nouvelle



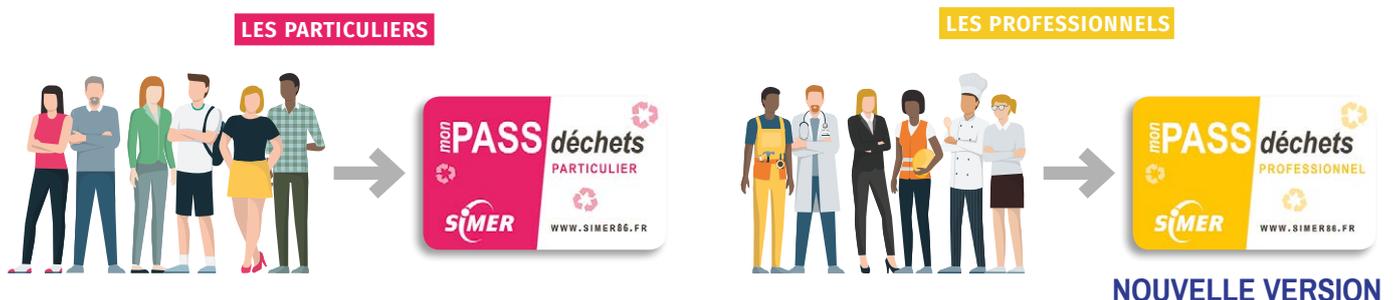
À compter du 1^{er} janvier 2019, les particuliers et les professionnels qui souhaitent accéder aux déchèteries du SIMER, doivent disposer d'un PASS déchets. Celui-ci sera également nécessaire pour obtenir des sacs de collecte et acheter du compost.

MON PASS DÉCHETS MULTI-SERVICES



QUI PEUT BÉNÉFICIER D'UN PASS DÉCHETS ?

Le PASS déchets est destiné aux usagers du SIMER qui s'acquittent d'une redevance d'enlèvement des ordures ménagères ou d'un forfait professionnel.



carte pour accéder en déchèterie

COMMANDEZ VOTRE PASS DÉCHETS DÈS MAINTENANT !

Le PASS déchets est gratuit*, il est envoyé **UNIQUEMENT SUR DEMANDE** de votre part. Pour le commander, deux solutions vous sont proposées :



OU



Complétez (et corrigez si besoin), le **formulaire papier** joint à la redevance et renvoyez-le dans l'enveloppe T fournie sans l'affranchir.

Connectez-vous sur www.simer86.fr/gestion-des-dechets/pass-dechets et suivez les instructions. C'est simple et rapide !

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE : PASSDECHETS@SIMER86.FR OU 05 49 91 99 60

Le territoire du SIMER et les déchèteries

Muni de votre PASS déchets, vous pouvez accéder à l'ensemble des déchèteries du territoire SIMER.

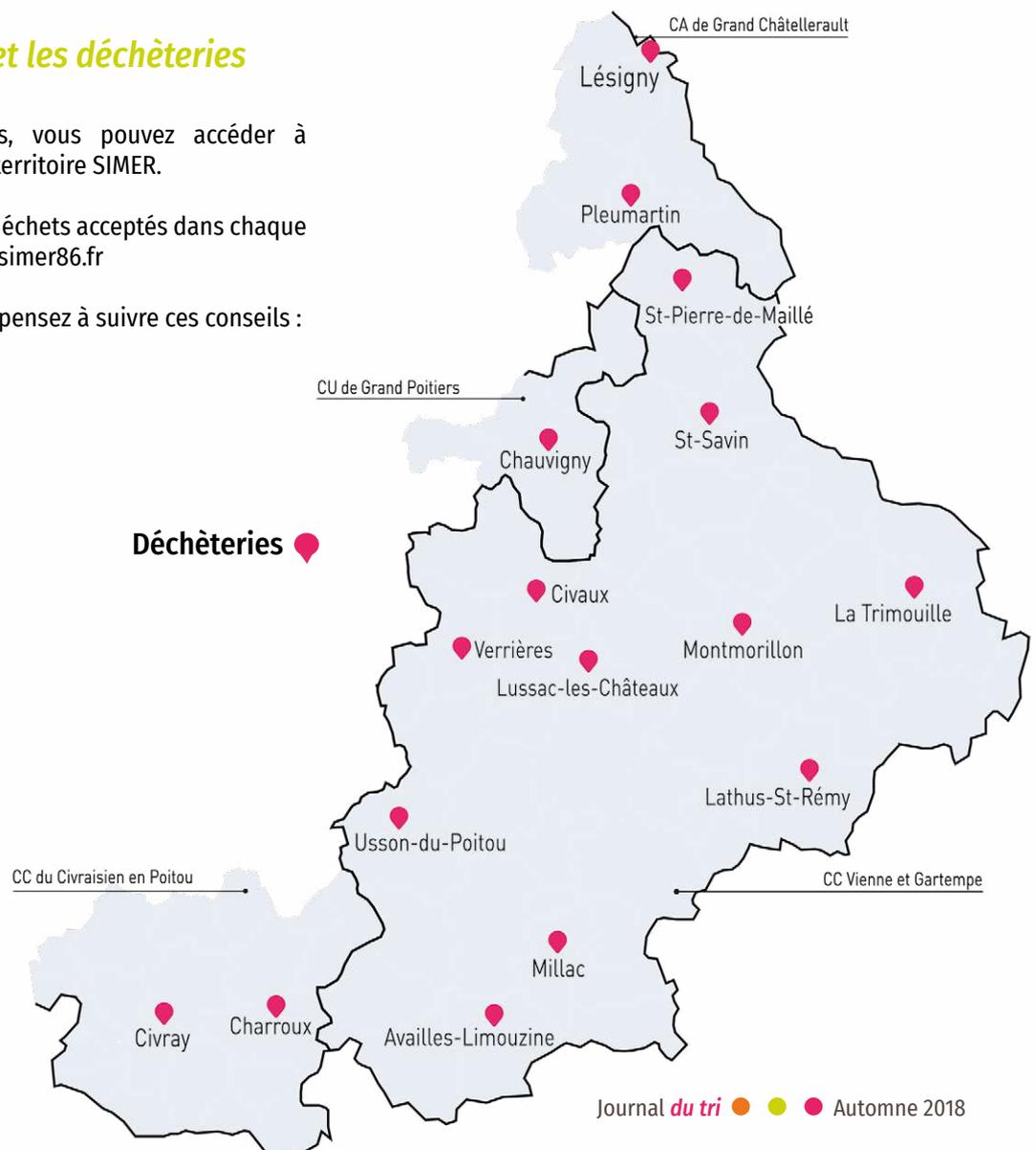
Les horaires d'ouverture et les déchets acceptés dans chaque site sont consultables sur www.simer86.fr

En vous rendant en déchèterie, pensez à suivre ces conseils :

1
→ organisez votre coffre ou remorque

2
→ en cas de doute, demandez au gardien

3
→ avec le sourire, c'est encore mieux !





Afin d'atteindre les objectifs nationaux de réduction et de recyclage de nos déchets, le SIMER mène depuis le début de l'année une étude pour faire évoluer ses services. La réflexion concerne notamment les modes et fréquences de collecte de nos déchets, le tri à la source des biodéchets et la tarification incitative.

Des marges de progrès

Dans les 203 kg de sacs noirs produits chaque année par habitant, on trouve 50 kg de déchets recyclables et 84 kg de déchets alimentaires ; catégories de déchets pour lesquelles il existe des moyens de valorisation tels que le recyclage ou le compostage.

En modifiant nos services, nous pouvons donc faire évoluer les comportements afin d'atteindre les objectifs de réduction et de recyclage de nos déchets fixés par la **Loi de Transition Énergétique** à l'horizon 2025.

Informier et communiquer

Au cours des mois de mai et juin 2018, le SIMER a organisé **6 réunions publiques** et une consultation sur internet pour informer de l'étude en cours, mais aussi recueillir les attentes et les idées des citoyens sur différentes évolutions possibles du service public de gestion des déchets.

Il ressort de cette concertation que la majeure partie des usagers sont favorables :

- à une tarification plus incitative de leur service de gestion des déchets,
- au compostage de leurs biodéchets,
- à disposer de bacs pour la collecte de leurs déchets plutôt que de sacs.



▲ présentation du contexte réglementaire national.



▲ partage d'expériences des foyers témoins qui ont relevé le défi de réduire leurs déchets.

Prise de décisions

Les élus, grâce aux tendances exprimées par les usagers et avec l'aide d'un bureau d'études, auront à opter pour un scénario d'évolution de services début 2019.



▲ ouverture de sacs noirs prélevés au hasard et contenant une majorité de déchets recyclables.



▲ atelier avec les participants pour identifier les changements qu'ils sont prêts ou non à accepter.

Les objectifs 2025

DE LA LOI DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

- 50 %
de déchets
enfouis dans le sol
par rapport à 2010

65 %
de déchets
recyclés



...Zoom sur : le compostage, que des avantages !...



En France 1 personne sur 2 pratique le compostage*, alors pourquoi pas vous ?

Sur un balcon ou dans un jardin, en composteur ou en tas, faire son compost n'a que des avantages ! En plus de réduire considérablement le poids des sacs noirs (qui contiennent 41% de biodéchets), il vous offre toute l'année un engrais naturel pour vos plantations.

Un seul mot d'ordre : la simplicité !

Le compostage consiste à reproduire un procédé naturel de dégradation des matières organiques (déchets de cuisine et de jardin), par des micro-organismes, en présence d'humidité et d'oxygène.

Cette pratique **s'adapte à toutes les situations** : en tas, en composteur individuel ou collectif et même avec un lombricomposteur... Chacun peut trouver la méthode qui lui convient pour composter au jardin ou sur son balcon.

Vous craignez d'y passer tous vos week-ends ? Aucune inquiétude, composter est **peu chronophage**. Il vous suffit de déposer vos déchets régulièrement, de **brasser** le contenu du composteur 1 fois par mois environ, et de surveiller le taux d'humidité. Ensuite, **laissez faire la nature !**



→ A téléchargez sur www.simer86.fr

BESOINS DE CONSEILS ? UN PROBLÈME AVEC VOTRE COMPOST ?

→ Contactez-nous au 05 49 91 96 42
animation.territoires@simer86.fr

Vertueux pour l'environnement

Le compostage permet d'obtenir **gratuitement** un amendement organique: le compost. C'est un humus riche en éléments nutritifs, très bon structurant naturel nécessaire à la vie du sol. On évite ainsi d'utiliser des engrais chimiques et de polluer nos sols.

Nos sacs noirs sont composés de plus de 41% de biodéchets, composter ces derniers réduit considérablement la quantité de déchets ménagers produits et **limite donc les coûts** liés à leur transport et leur élimination.

Le tout à coût réduit !

En plus d'obtenir gratuitement un engrais naturel pour votre jardin et vos plantations, le compostage est une pratique qui demande **peu d'investissement**.

La méthode la plus économique est de composter en tas ou de fabriquer vous-même un composteur avec des palettes de récupération.

Vous trouverez également toutes sortes de modèles de composteurs ou lombricomposteurs en magasin et sur internet (de 30 à 100 € suivant les modèles).

Pour vous aider à vous lancer, **le SIMER vous offre 15 €** pour tout achat de matériel de compostage.

ALORS, VOUS L'INSTALLEZ OÙ VOTRE COMPOSTEUR ?



POUR LES RECYCLABLES

LES SACS PASSENT AU JAUNE

AVEC LIENS COULISSANTS !

C'EST PLUS PRATIQUE !



JAUNE AVEC DES LIENS COULISSANTS



LE NOUVEAU SAC

À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2019 : RETIREZ VOS SACS GRÂCE À VOTRE PASS DÉCHETS

DÉPOSEZ DANS VOTRE SAC JAUNE :



TOUS LES PAPIERS

Magazines, journaux, publicités, enveloppes, papiers graphiques...



LES EMBALLAGES MÉTALLIQUES

Aérosols, canettes, boîtes de conserve...



LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

Pots, bouteilles, films, flacons...



LES CARTONNETTES

Briques alimentaires, petits emballages en carton...

Inutile de laver les emballages // Ne pas imbriquer les emballages //
Laisser les bouchons sur les bouteilles